Allianz

ASSURANCE AUTO

Déclarer un sinistre auto

Signaler un accident ou un incident

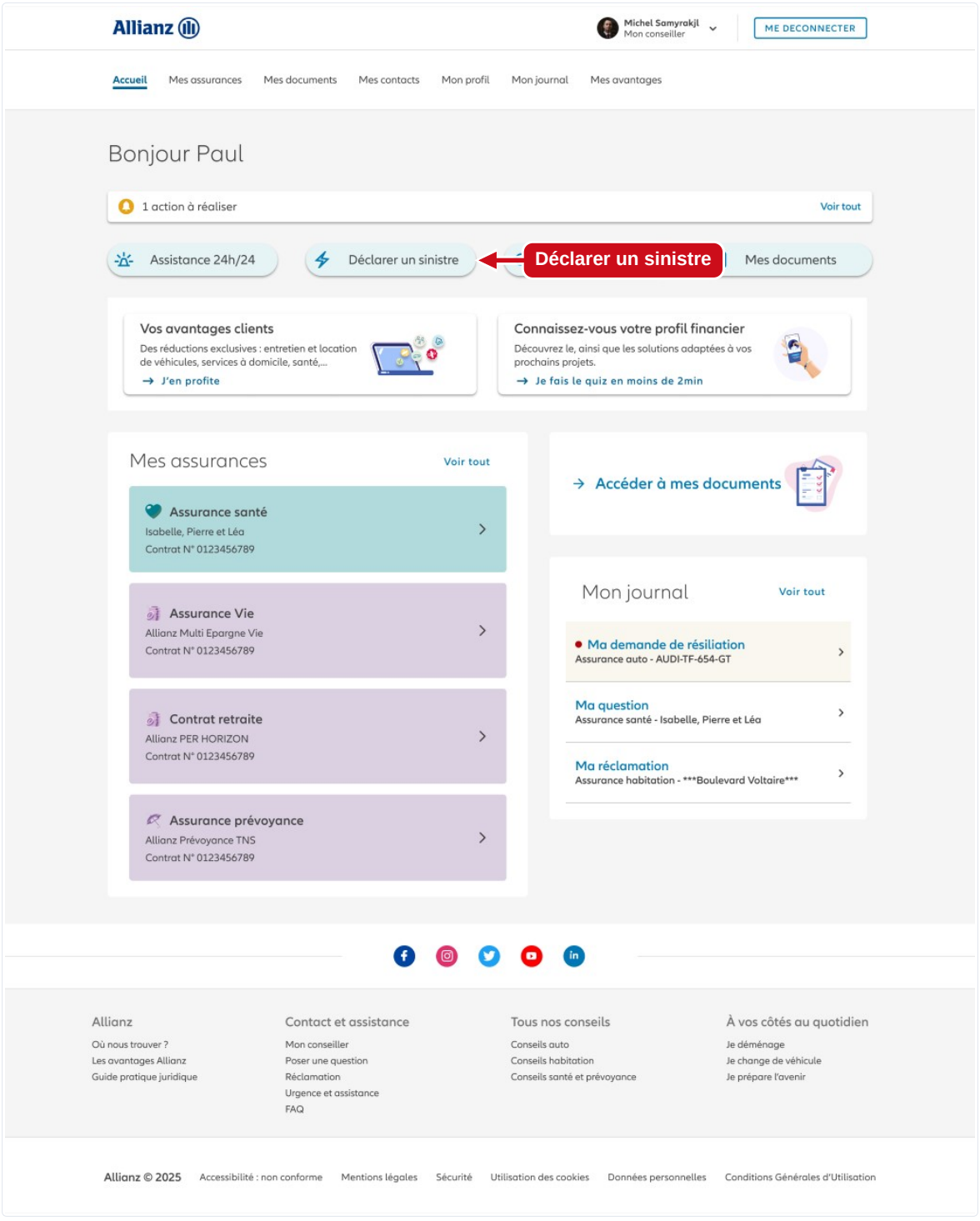
Ce tutoriel vous accompagne pour déclarer un sinistre auto (accident, vol, bris de glace) depuis votre espace client, de façon rapide et sécurisée.

POUR QUI ?
Ce guide est conçu pour les personnes qui découvrent l'espace client Allianz. Chaque étape est expliquée simplement, avec une capture d'écran et des flèches rouges qui indiquent exactement où cliquer.

ÉTAPE 1 / 3

Je me connecte et j'accède à mon accueil

Connectez-vous à votre espace client : la page d'accueil affiche la liste de vos contrats et plusieurs boutons rapides. Cliquez sur le bouton « Déclarer un sinistre ».



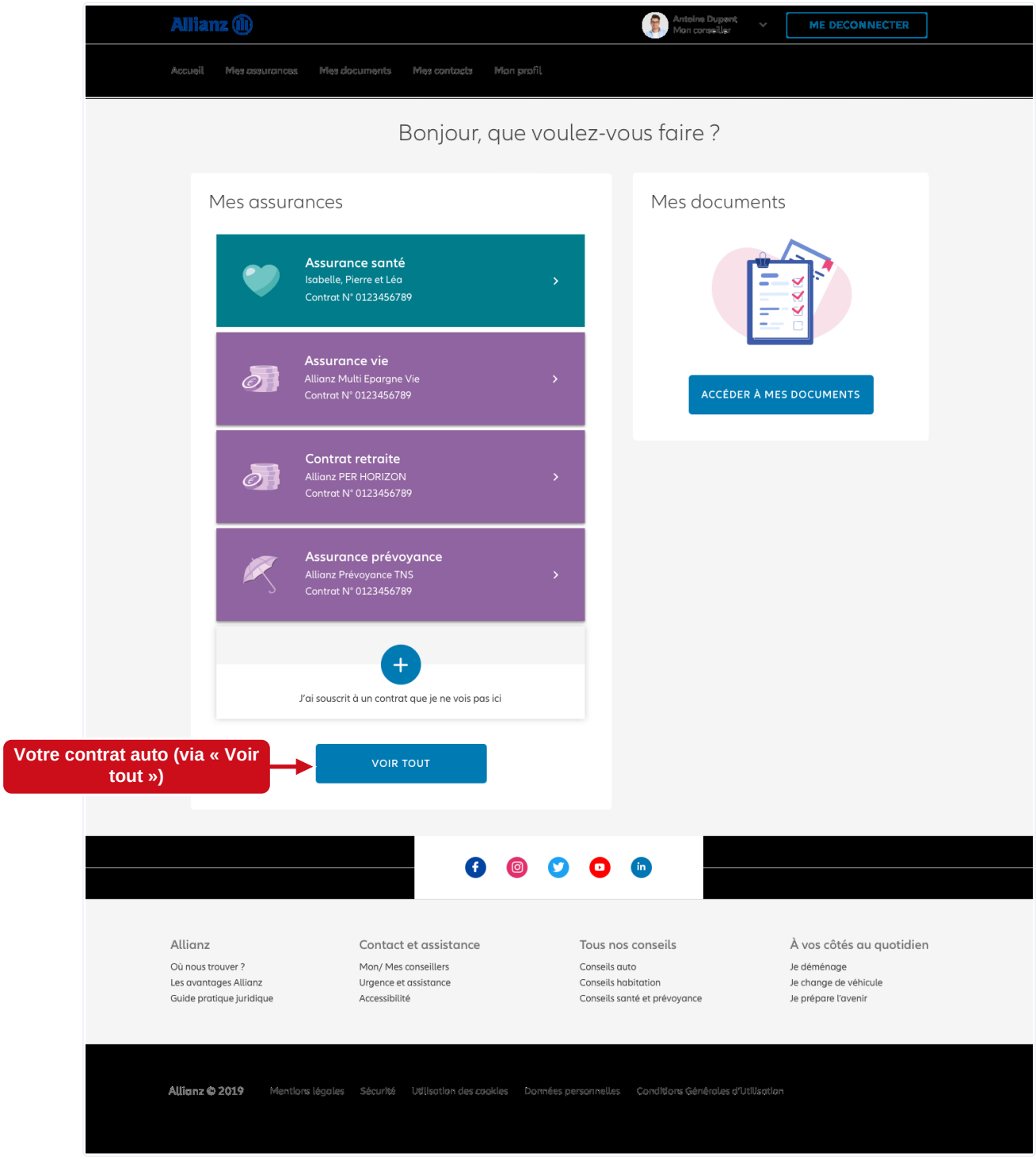
ASTUCE

En cas d'accident grave, appelez d'abord les secours (17 ou 112) et Allianz Assistance au numéro indiqué sur votre contrat.

ÉTAPE 2 / 3

Je choisis mon contrat auto

Allianz vous demande quel contrat est concerné par le sinistre. Cliquez sur votre contrat « Assurance auto ».

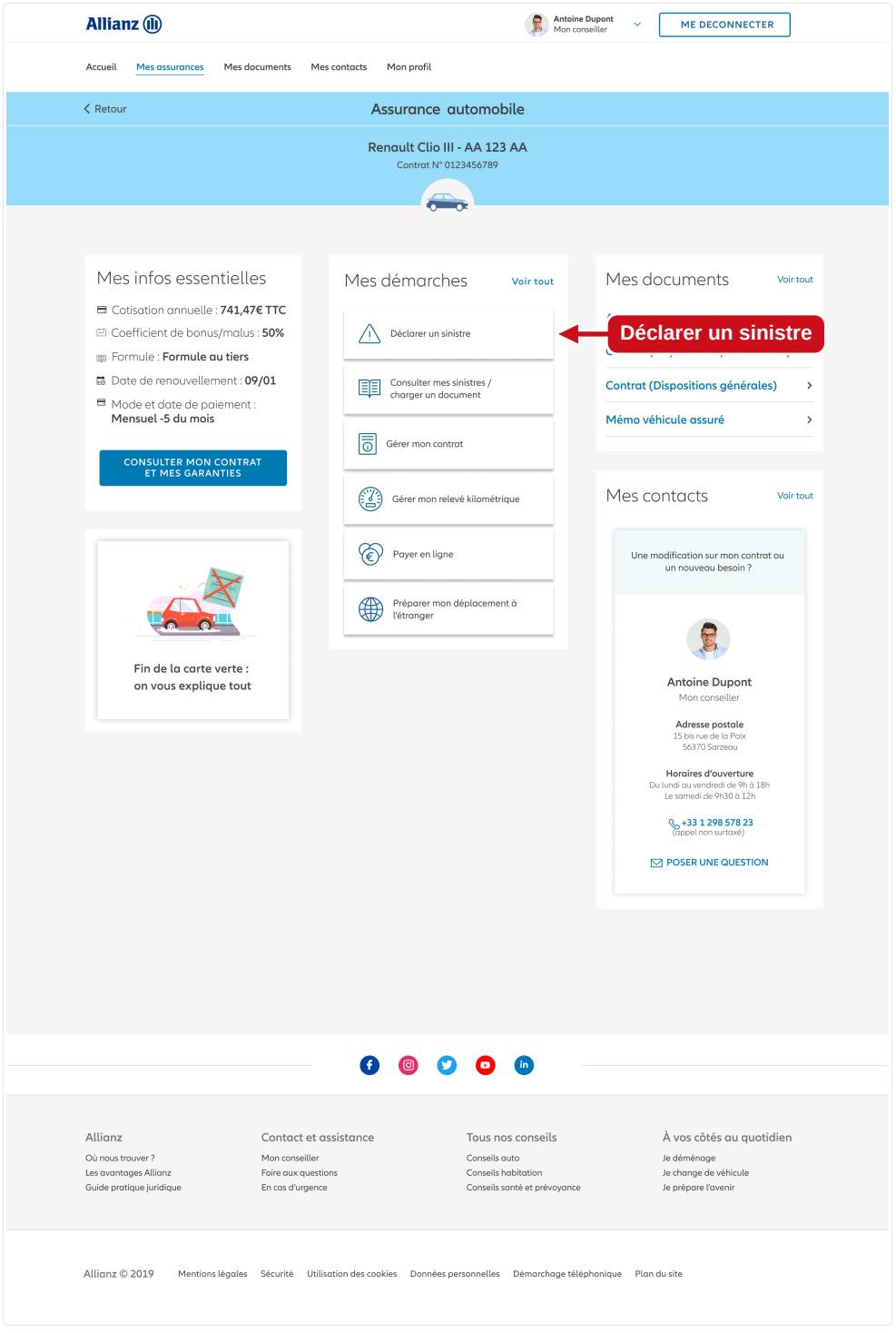


ASTUCE
Pour un sinistre auto, choisissez le contrat au nom du véhicule concerné.

ÉTAPE 3 / 3

J'ouvre mon contrat auto et je déclare

Une fois sur la page du contrat auto, cliquez sur « Déclarer un sinistre » dans le bloc « Mes démarches ». Laissez-vous guider par les questions (lieu, date, description, tiers impliqués).



ASTUCE

Préparez le constat amiable si l'accident implique un tiers. Vous pourrez le joindre en photo.

Votre agence Allianz

Votre conseiller reste à votre écoute pour vous accompagner.

Allianz Suresnes

ADRESSE
14 Esplanade Jacques Chirac
92150 Suresnes

TÉLÉPHONE
01 45 06 33 43

EMAIL
H992201@agents.allianz.fr

HORAIRES
Lundi : fermé
Mardi à Jeudi : 9h30-13h00 / 14h00-18h30
Vendredi : 9h00-13h00 / 14h00-18h30
Samedi : 9h30-14h00

Allianz Courbevoie

ADRESSE
1 rue de Colombes
92400 Courbevoie

TÉLÉPHONE
01 84 20 10 14

EMAIL
H991491@agents.allianz.fr

HORAIRES
Lundi : fermé
Mardi à Vendredi : 9h00-12h00 / 14h00-19h00
Samedi : 10h00-14h00

Merci de votre confiance.